

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Marignac-Lasclares, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Anicet AGBOTON, Maire.

Présents : Anicet AGBOTON, Sophie BEAUNE, Gérard CAPBLANQUET, Franck COMPAN, Pierre-Jean DE MORGAN, Christophe DOUSSIN, Vanessa SEVEL

Absents excusés : Hélène CHOMETTE, Aurélie GOSSET, Joël TOURNIER, Gaël TOUYA

Date de la convocation : 11/09/2025

Secrétaire de séance : Christophe DOUSSIN

Ordre du Jour :

- 1 – Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal
- 2 – Autorisation de signature convention d'objectifs bibliothèque
- 3 – Autorisation de signature convention appui RH
- 4 – Renouvellement contrat agent municipal
- 5 – Candidature Cœur Estival 2026
- 6 – Informations diverses (Avancement études extension MSP, montant définitif subvention FEDER, reprise partielle parking MSP sur réserves, sport adapté salle des fêtes, prochain recensement de la population, fin travaux campanaires, travaux voirie Côte de Canitrot, livraison nouvelles tables et chaises de prêt aux habitants, contentieux fossé écoulement eaux usées, travaux de remise en état parcelle AB81)
- 7 – Questions diverses

1 – Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal :

L'ensemble des conseillers municipaux adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance.

2 – Autorisation de signature convention d'objectifs bibliothèque :

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux, le contenu de la « convention d'objectifs pour les bibliothèques publiques » proposée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Cette convention a pour objet de définir les règles de partenariat entre le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la commune, pour le développement du service de la lecture publique, sur une durée de 6 ans.

Après discussion, les conseillers municipaux décident :

- D'accepter la proposition de Monsieur Le Maire ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs pour les bibliothèques publiques.

Délibération n°26-2025

3 – Autorisation de signature convention appui RH :

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux le contenu de la « convention de prestation spécifique d'appui RH et organisationnel » proposée par le Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Le Centre de Gestion assure, à la demande de l'employeur et au titre de la convention, une intervention qui vise à répondre à un double besoin :

- Auditer les pratiques de gestion du personnel pour en vérifier la conformité, et établir un plan d'action correctif ;
- Réaliser les fiches de poste des agents de la commune.

Le coût global de la prestation s'élève à 1 750.00€.

Après discussion, les conseillers municipaux décident :

- D'accepter l'audit des pratiques de gestion du personnel ;
- De faire réaliser des fiches de poste pour les agents de la commune ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prestation avec le Centre de Gestion de la Haute-Garonne ;
- De procéder au règlement de la prestation auprès du Centre de Gestion.

Délibération n°27-2025

4 – Renouvellement contrat agent municipal :

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux que le contrat de :

- Monsieur DALLA PIETA Daniel a été renouvelé, pour une durée de 6 mois ;
- Monsieur PEZZOT Damien se termine le 30 septembre, sans renouvellement ;
- Madame SIEURAC Marie-France sera renouvelé le 1^{er} octobre, pour une durée de 6 mois.

5 – Candidature Cœur Estival 2026 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le dispositif « Cœur estival 2026 » de la communauté de communes Cœur de Garonne, pour une éventuelle candidature de la commune.

Après présentation et discussion, les conseillers municipaux ne désirent pas candidater pour l'année 2026, du fait notamment, des prochaines élections municipales qui auront lieu en mars 2026.

6 – Informations diverses :

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux :

- Avancement études extension de la MSP, avec notamment le choix de la forme juridique ;
- Montant définitif de la subvention FEDER s'élevant à 233 103€ ;
- Reprise partielle du parking de la MSP sur réserves, suite à un affaissement du bitume ;
- Sport adapté à la salle des fêtes : demande d'utilisation de la salle des fêtes, pour des cours de sport adapté ;
- Prochain recensement de la population, en 2026, avec recherche d'un agent recenseur ;
- Fin des travaux campanaires, concernant la mise aux normes électriques de l'église. A prévoir, la réfection de l'escalier menant aux cloches, et le plancher au niveau des combles ;
- Réalisation de travaux de voirie Côte de Canitrot. Un différend a été signalé entre des administrés, et un agent de la communauté de communes, sur la pertinence et l'opportunité des travaux effectués ;
- Livraison de nouvelles tables et chaises pour le prêt aux habitants. Un dispositif de gestion des prêts est en cours d'étude, par la première adjointe ;

- Contentieux au sujet d'un fossé d'écoulement des eaux usées. Mme COT a porté son dossier auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, malgré une proposition de résolution amiable ;
- Travaux de remise en état parcelle AB81, à la suite des plaintes des habitants, voisins de cette parcelle, au sujet de la végétation très dense. Une procédure est engagée, en vue de procéder au travaux, et d'en imputer le coût aux propriétaires défaillants.

7 – Questions diverses :

Monsieur Gérard CAPBLANQUET informe l'assemblée, de la manifestation « Octobre rose ». Elle lieu les 11-12 octobre. Il signale une anomalie, sur l'application « Panneau pocket », ainsi que la possibilité d'utilisation de la maison des associations, en l'état.

Toutes les questions soumises à l'ordre du jour étant débattues,

La séance est levée à 22h05

Pour copie conforme

Le Maire,

Anicet AGBOTON

Le secrétaire de séance

Christophe DOUSSIN